

Formation proposée par le cabinet Ellipse Avocats



Maîtriser la gestion des contrats de travail & de mise à disposition en AI



En présentiel



14 HEURES



360€ TTC par jour et par stagiaire

450€ TTC par jour et par stagiaire

+ refacturation des frais de déplacement du formateur



8 à 15 personnes

OBJECTIFS

- **Appréhender** les règles juridiques applicables aux contrats de travail et aux contrats de mise à disposition
- **Sécuriser, améliorer et harmoniser** les pratiques relatives à ces contrats
- **Maîtriser les obligations de l'AI et de l'utilisateur** dans le cadre de la mise à disposition du personnel

CONTENU

- Les conditions d'entrée et de sortie en PASS IAE
- Les risques encourus en cas de non-obtention du PASS IAE
- Le CDD d'usage - Les formalités à l'embauche (DPAE...) - Le contenu du contrat (durée du travail...) - La gestion des congés payés et les jours fériés - la gestion des absences - Les cas de rupture anticipées
- L'accompagnement socio-professionnel - Les obligations relatives à l'accompagnement socio-professionnel - S'appropriier les outils de diagnostic, de suivi et d'évaluation des compétences
- Les risques de requalification du contrat de travail
- Le contrat de mise à disposition - Les mentions obligatoires du contrat - Les conditions & les limites de la mise à disposition
- Les responsabilités réciproques de l'AI et de l'utilisateur - Les conditions de travail (durées maximales de travail et les temps de repos...) - La santé et la sécurité (DUERP, suivi médical, EPI, accidents...)

Modalités et délais d'accès :

La formation démarre à la signature de la convention et les dates sont convenus en accord avec le client.

Accessibilité aux personnes handicapées :

En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé).

Public

Dirigeants d'AI
Salariés administratifs

Pédagogie

- Accueil des Stagiaires dans une salle dédiée à la formation pour le présentiel
- Fourniture d'un support de formation
- Des feuilles de présence seront signées par les Stagiaires et le(s) formateur(s) par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la Formation.
- Méthodes mobilisées : Powerpoint et support remis aux participants.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Intervenant

Un Avocat du cabinet du réseau
ELLIPSE AVOCATS

Modalités d'évaluations / Attestation des acquis de la formation :

Mise en oeuvre de QCM et/ou grilles d'évaluation et/ou travaux pratiques et/ou fiches d'évaluation et/ou mises en situation et/ou autre.